

RENTREE BUDGETAIRE 2011

-o-

4 août 2011

- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
- Monsieur le Président de la Chambre des Comptes,
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances,
- Mesdames et Messieurs les Représentants d'Institution Financière Internationale et Sous-régionale,
- Mesdames et Messieurs les Responsables Economiques d'Ambassade
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs Généraux et membre des Organisations Professionnelles du secteur privé,
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux et membres d'organisations faitières des Centrales Syndicales et de la Société Civile,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'Administration Centrale et des Entreprises Publiques,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Affaires Administratives et Financières des Ministères et des Entreprises Publiques,
- Mesdames et Messieurs les Contrôleurs Financiers et Contrôleurs Budgétaires,
- Mesdames et Messieurs les Trésoriers Généraux, Agents Comptables et Trésoriers Principaux,
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse Nationale et Internationale,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs.

Il me revient l'honneur et le privilège de prendre la parole en premier lieu, en qualité de Président du Comité d'organisation de la 3^{ème} édition de la rentrée budgétaire qui se tient ce jour.

Je voudrais en cette qualité vous exprimer mes respectueuses salutations et souhaiter la bienvenue à vous tous ici présents, acteurs à divers titres des finances publiques de Côte d'Ivoire, partenaires au développement ou simplement usagers du service publics.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

En 2006, vous avez d'institué l'élaboration des rapports trimestriels sur l'exécution du budget de l'Etat. Ce rapport produit régulièrement depuis lors, est d'abord destiné au Gouvernement en Conseil des Ministres et ensuite au grand public par sa publication sur le site internet www.finances.gouv.ci du Ministère de l'Economie et des Finances.

Début 2008, après l'adoption de la loi de finances par ordonnance en date du 28 décembre 2007, vous décidiez de réunir l'ensemble des acteurs au cours d'une rencontre de lancement du budget qui s'est tenue dans cette même salle le jeudi 05 janvier 2008.

Ainsi venait de naître la rentrée budgétaire, expression d'une volonté d'ouverture pour partager l'impératif de transparence et l'engagement d'améliorer nos performances budgétaires. Nous pouvons constater, au moment s'ouvre cette troisième édition que la rentrée budgétaire répond à une attente également partagée par tous, dans la quête de l'information économique et financière.

En effet, il s'agit d'un grand moment d'échanges autour de la loi de finances, loi de l'Etat par excellence, qui rythme la vie de la nation, comme principal moyen de Gouvernement, traduction de toutes les contributions citoyennes au financement de l'Etat, et offrant des réponses aux attentes des populations.

Ainsi donc, à l'assertion selon laquelle « nul n'est sensé ignorer la loi » la rentrée budgétaire institue et facilite une modalité d'accès en faisant connaître la loi de finances.

Monsieur le Ministre

Mesdames et Messieurs

La loi de finances 2011 dont la présentation nous réunit ce jour, a été adoptée par ordonnance n°2011-121 du 22 juin 2011 du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Elle a été élaborée dans des conditions particulièrement difficiles, suite aux désastres occasionnés par la crise post électorale.

A cet égard, il s'impose à nous un devoir de mémoire, en hommage à tous ceux qui ont été, à des degrés divers affectés par cette crise, et en particulier à huit (8) agents du Ministère de l'Economie et des Finances qui y ont perdu la vie.

Permettez-moi de saluer et d'encourager tous nos collaborateurs et acteurs à des niveaux divers qui se sont mobilisés, après la reprise effective du travail le 26 avril 2011, pour rendre possible l'adoption de ce budget le 22 juin 2011. J'y associe nos partenaires extérieurs multilatéraux et bilatéraux qui prennent une part importante à son financement et avec qui nous avons procédé à un exercice rigoureux de revue du projet de budget, du 11 au 25 mai 2011.

Abordant les perspectives à très court terme, pour terminer, je voudrais indiquer que notre intérêt commun est de bâtir un projet de budget pour la gestion 2012 qui traduise toute l'ambition de la Côte d'Ivoire de rebondir et de reconquérir sa place de leader au sein de la communauté ouest africaine.

Tel doit être également, notre engagement commun, pour la rentrée budgétaire prochaine.

Pour l'heure, je souhaite à tous une agréable et studieuse journée travail à la rentrée budgétaire 2011.

Je vous remercie de votre aimable attention.